

## Qu'est-ce qu'une transplantation rénale ?

La transplantation rénale ou greffe rénale est le meilleur traitement de l'insuffisance rénale terminale. Si votre état de santé général le permet, la greffe rénale peut vous permettre de retrouver une fonction rénale normale. Il s'agit d'une intervention chirurgicale permettant de prélever un rein chez un "donneur", une personne décédée ou vivante pour le donner à un patient "receveur" souffrant d'insuffisance rénale terminale.

**L'objectif de cette intervention est de retrouver une fonction rénale correcte.**

## Comment sont organisées les greffes rénales ?

En France, les transplantations d'organes sont encadrées par l'agence de la biomédecine, elle gère la liste nationale des patients en attente de greffe et coordonne la répartition des organes prélevés en fonction de plusieurs critères.

### Donneurs vivants



La greffe d'un donneur vivant offre de nombreux avantages. Elle permet d'éviter l'attente prolongée d'un greffon compatible sur la liste des donneurs. Elle est programmée à l'avance et peut donc être organisée. Et enfin, le greffon est généralement de meilleure qualité. Toute personne proche, c'est à dire de la famille ou ayant un lien affectif étroit depuis plus de 2 ans avec le patient, majeur et en bonne santé peut donner un rein. Ce don doit être libre, gratuit et sans contraintes. Le dossier est soumis au préalable au tribunal de grande instance et à un comité d'experts.



### Donneurs décédés

Dans ce cas, le don est anonyme et vous n'aurez aucune information sur le donneur.

### À retenir

*Il existe deux types de donneurs : les donneurs vivants et les donneurs décédés.*

*Un bilan complet est indispensable avant d'être inscrit sur liste d'attente. Il est prescrit par le médecin.*

*Pour garantir une bonne survie du greffon, un traitement anti-rejet doit être pris régulièrement et à vie.*

*Après la transplantation, des consultations et examens seront réalisés ; très rapprochés au début, ils sont nécessaires pour contribuer au succès de la greffe.*

### Pour plus d'informations

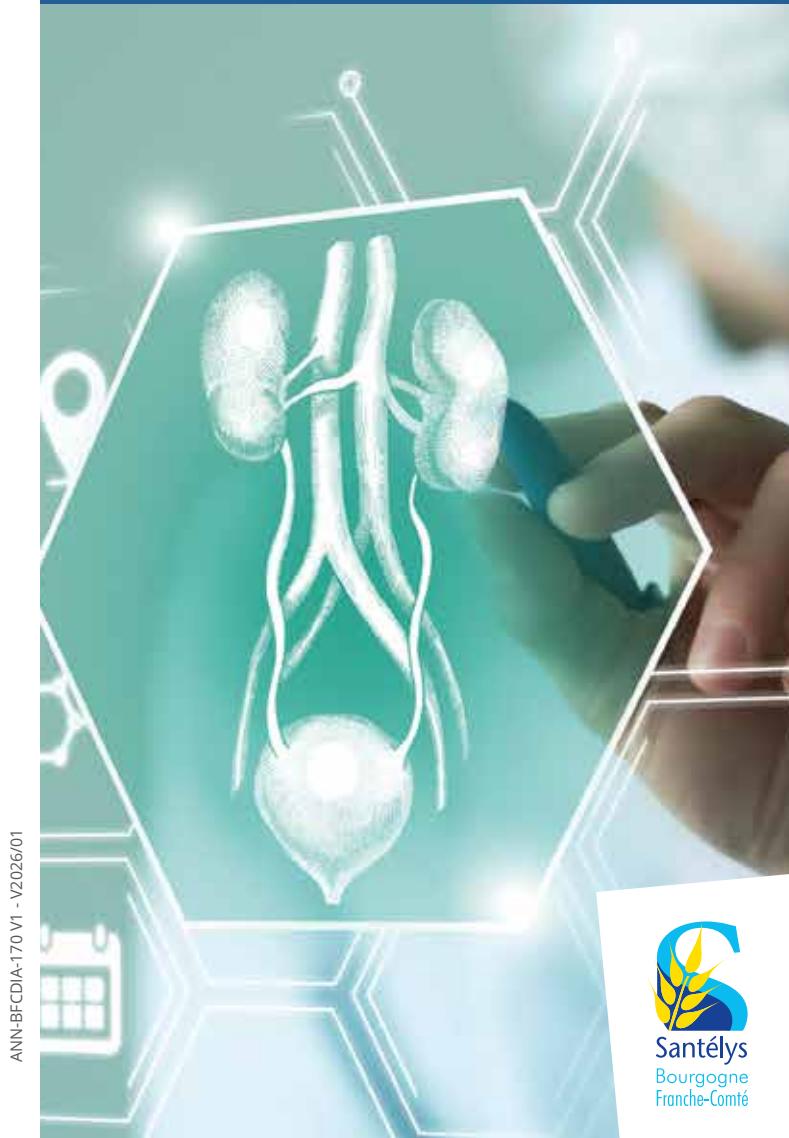
Tél. 03 80 72 94 00

4 rue de la Brot  
21850 SAINT-APOLLINAIRE  
Tél. 03 80 72 94 00 - Fax 03 80 72 94 09  
contactbfc@santelys.fr  
[www.santelysbfc.fr](http://www.santelysbfc.fr)



Information aux patients

# LA TRANSPLANTATION RÉNALE



ANN-BFCDA-170 VI - V2026/01



## Avant la greffe

### Le bilan pré-greffe

L'objectif du bilan pré-greffe est de vérifier que votre état de santé va permettre la greffe.

#### Ce bilan comprend :

- > Un bilan biologique complet pour déterminer votre « *carte d'identité immunitaire* »
- > Des explorations cardiaques et vasculaires
- > Un bilan infectieux et néoplasique pour dépister les éventuels problèmes de santé à traiter avant la transplantation.
- > Une consultation auprès de l'anesthésiste
- > Une consultation auprès de l'urologue
- > Une consultation vers le néphrologue du centre transplantateur
- > Une consultation psychologique peut vous être proposée (*obligatoire si donneur vivant*).



## Pendant la greffe

### L'appel à la greffe

Quand un greffon compatible est disponible, vous êtes appelé par le centre de greffe.

Vous devez alors vous rendre à l'hôpital où des examens de contrôle seront effectués avant la transplantation.

**Ces ultimes tests avant la transplantation rénale consistent à vérifier que votre état de santé à l'instant précis pourra supporter la greffe et à mettre votre sang en contact avec les cellules du donneur afin de déterminer si la greffe est possible.**

Souvent plusieurs personnes sont appelées pour un même greffon. Cela permet de garantir de ne pas perdre un greffon en cas d'incompatibilité.



## Après la greffe

### L'hospitalisation

L'hospitalisation dure une dizaine de jours.

Parmi les médicaments que vous allez recevoir suite à votre transplantation, le traitement immunosupresseur ou anti-rejet est très important car il permet à votre organisme de supporter le greffon.

La réussite de votre transplantation et le bon fonctionnement de votre nouveau rein sont liés directement au suivi scrupuleux de vos traitements.

Vous bénéficiez d'une éducation thérapeutique par une infirmière pour apprendre à gérer votre traitement.

### Le suivi

Au début de la greffe, les consultations auront lieu toutes les semaines puis seront espacées. Un système de surveillance à distance pourra être mis en place.

Lors de ces consultations, des examens cliniques et biologiques permettent de s'assurer du bon fonctionnement du greffon, d'adapter les doses de médicaments et de prévenir les complications.

**Des bilans plus complets sont prévus 3 mois après l'intervention et tous les ans.**

#### L'inscription sur liste d'attente nationale

Vous serez inscrit sur la liste de greffe sous réserve du bilan pré-greffe finalisé et validé par la néphrologue, deux statuts existent :

- > **En attente** : vous pouvez être appelé à tout moment
- > **En « contre-indication temporaire »** : votre état de santé nécessite un temps de traitement ou des examens complémentaires.

**Ces statuts sont régulièrement réévalués par la réalisation d'examens annuels.**